

La citadelle et ses abords

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **2 (1888)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

comme gravière, et le bénéfice s'est chiffré par milliers de francs, m'a dit le propriétaire.

Il suffit de jeter les yeux sur l'emplacement du théâtre, sur ceux de la porte est et de la porte ouest, pour conclure que ces trois points étaient reliés par une voie romaine. Son tracé a pu être suivi depuis la porte occidentale jusque vers le cimetière actuel, et aujourd'hui encore une partie de cette région porte le nom significatif de : « Au vieux grand chemin. » En revanche, du théâtre à la porte orientale, il faut quelque effort d'imagination pour se représenter l'ancienne route romaine à la place du chemin actuel de Combes, et pourtant ce n'est que par là qu'elle a pu passer. Une autre voie, à peu près parallèle à cette première, se confond avec la grande route actuelle d'Avenches à Morat, du moins depuis l'enceinte jusqu'à quelques minutes de la ville moderne, preuve en soit le grand nombre de substructions et de mosaïques découvertes à sa droite et à sa gauche. Il devait y avoir un carrefour important non loin de la fontaine actuelle du Bornalet, mais il n'est plus possible de suivre la trace des diverses voies se dirigeant de là non pas en éventail, mais autant que possible parallèlement les unes aux autres, vers le Forum, vers la citadelle, enfin le long de ses pentes septentrionales. Ces dernières voies peuvent se suivre, sur le terrain mieux encore que sur le plan, grâce à des nivellements qui accusent la main de l'homme.

En général, il faut se souvenir que les routes romaines ont la vie dure, et l'on peut admettre, jusqu'à preuve du contraire, que les anciens chemins de dévestiture dans l'intérieur de l'enceinte ont un passé quinze ou dix-huit fois séculaire.

II

La citadelle et ses abords.

Si l'on ne savait l'usage constant des Romains, partout où une colline dominait une localité habitée, d'en prendre possession pour leurs principaux édifices publics, on aurait peine à se représenter que le monticule occupé par la ville actuelle d'Avenches

ait été jadis couvert de constructions romaines, car nulle part on n'en retrouve les traces. Cela s'explique pourtant : du IV^e au X^e siècle, cette même colline a été le principal refuge de ce qui pouvait rester d'habitants, et lorsque les évêques de Lausanne, en souvenir de l'ancien siège de leur évêché, firent reconstruire sur ce même emplacement un bourg fortifié, on devine que les matériaux les plus voisins furent les premiers utilisés ; c'est ainsi qu'au XI^e siècle la construction d'une muraille d'enceinte, encore en partie debout, et du château épiscopal, plus tard la résidence des baillis bernois, activa singulièrement la dislocation de ce qu'avaient pu épargner les invasions des Alemannes, des Huns, des Sarrazins. Dès lors, malgré des corrections de route et de niveau, surtout du côté de Payerne, et malgré des reconstructions importantes (l'église vers 1536 et en 1711 ; la maison de ville au commencement du XVIII^e siècle), rien ou presque rien n'a été retrouvé en fait de substructions antiques.

Sans doute, on sait par Ritter et par Haller que l'ancienne porte de Berne, dès longtemps détruite, présentait diverses antiquités encastrées, mais c'étaient un bas-relief provenant de quelque pierre tumulaire (?), un fragment de corniche analogue à ceux qui gisaient alors non loin du Cigognier. Aujourd'hui encore, l'étranger qui passe devant la façade de l'église regarde avec curiosité ces deux fragments de frise, en marbre blanc, bizarrement retournés de façon à servir de sièges. Ils sont là, solidement murés depuis 1711, mais on sait par F. de Graffenried qu'eux aussi proviennent des abords du Cigognier. Et quant aux trois inscriptions qui décorent la façade, on est au clair sur leur signification, mais beaucoup moins sur leur provenance.

Néanmoins, et en dépit de l'absence de témoignages tangibles, on peut avoir la certitude morale que sur la colline de la ville actuelle devait s'élever plus d'un temple. D'abord celui de Jupiter, construit habituellement, au dire de Vitruve, sur les parties élevées de la cité. Puis celui de la Victoire, dédié peut être à Vespasien et à Titus. Puis encore, très probablement, celui de la divinité protectrice d'Aventicum, la *Dea Aventia*, qu'elle fût d'origine helvète ou d'importation romaine. Trois inscriptions en l'honneur de la

Dea Aventia ont été retrouvées, dont deux à Villars-les-Moines, provenant d'Avenches évidemment, lors de la construction du prieuré¹ ; la troisième a été déterrée, en 1750, de dessous les écuries du château, donc sur la colline elle-même, et après diverses vicissitudes elle a été encastree en ville, dans la maison Renaud. Sans entrer dans les débats soulevés par l'interprétation de ces inscriptions, on est en droit d'en conclure à un culte régulier, nécessitant des frais considérables, peut-être une contribution annuelle. Y avait-il d'autres temples sur la colline du Capitole ? C'est croyable. En tout cas, la mention, dans diverses inscriptions funéraires, de cinq ou six *Seviri Augustales*, et même d'un *Dendrophore*, implique l'existence d'un édifice consacré au culte de la maison des empereurs.

Si l'on admet, — et il est difficile qu'il en fût autrement, — que la colline de la ville moderne ait été le Capitole de l'ancienne, cet emplacement doit avoir été fortifié sur le versant le plus escarpé, du côté septentrional, celui qui fait face au Jura. A l'ouest, dans la zone la plus voisine du mur d'enceinte, il n'y avait, paraît-il, aucun édifice important ; ainsi s'explique que cette même zone, devenue maintenant, sous le nom de *Prés Chouley*, une des richesses de la commune d'Avenches, n'ait jamais rien livré d'intéressant. Au contraire, la zone orientale, appelée *Derrière-la-Tour*, a été souvent explorée avec succès.

Droit au-dessus de la gare, sur un replat assez spacieux et qui paraît avoir été nivelé par la main de l'homme, ont été découvertes, dans l'hiver 1862 à 1863, les substructions d'un bâtiment de grande dimension, de plus de 260 pieds de long, mais sur la nature duquel on n'est pas encore au clair. L'emplacement exceptionnellement favorable, les dimensions considérables pour Aven ticum font conclure à un édifice public, et le très petit nombre de matériaux de luxe livrés par les fouilles fait admettre une construction d'utilité plutôt qu'ornementale. Or, c'est précisément là, à une trentaine de pieds de l'angle oriental de ces soubassements plus ou moins rectangulaires, qu'a été sortie de terre, le 21 novembre

¹ Elles sont fort bien conservées, en lettres de la meilleure époque, et groupées, avec sept autres inscriptions, dans l'élégant péristyle de la chapelle du château.

1862, avec deux colonnes en marbre blanc, la fameuse Louve allaitant Romulus et Rémus. C'est un bloc en calcaire jaunâtre du Jura, en forme de prisme trapézoïde, destiné à être indépendant sur trois de ses faces. Le fac-simile seul en est au musée, mais on peut espérer que l'original y rentrera en son temps. Artistiquement, ce bas-relief laisse à désirer, et la donnée, imitation du fameux groupe en airain du figuier du Ruminale, à Rome, se retrouve, avec peu de variantes, sur des pierres tumulaires, des gemmes, des médailles, sur l'une des dalles de l'amphithéâtre de Nîmes. Ici, à Avenches, il tire une importance exceptionnelle du fait qu'il est remarquablement bien conservé, et qu'il était un des rares ornements d'un vaste édifice public. Et comme ce groupe de la Louve allaitant les jumeaux était une sorte d'armoire parlante de l'empire romain, on comprend l'hypothèse d'un archéologue bâlois qui pensait retrouver dans cette austère construction de Derrière-la-Tour un grand bâtiment militaire.

Diverses rampes d'escalier conduisaient du bâtiment de la Louve à un replat inférieur, et c'est là qu'a été trouvé, en 1884, une superbe pièce en bronze doré, du poids de six kilos et représentant une aile de gryphon ou le fragment d'un vêtement flottant. (Musée, N° 1991.) C'est peut-être dans les mêmes parages (un champ d'Aug. Fornerod-Fornallaz), qu'avait été sortie de terre, en mars 1823, une jambe également en cuivre doré et plus grande que nature, d'un travail assez grossier, destinée sans doute à être vue de loin¹.

Sur le même replat que le bâtiment de la Louve, mais plus à l'occident, était l'emplacement de ce qu'on appelle à Avenches le « grand pavé. » De toutes les mosaïques d'Aventicum c'est celle dont l'histoire est la plus mouvementée, mais aussi la plus connue. Il suffira donc de rappeler ici que, découverte en partie en 1708 par F. de Graffenried, il dut la faire recouvrir à cause des réclamations du propriétaire (voy. sa lettre de 1710 à Wild); que, en 1751, Schmid de Rossan, fouillant au nom de LL. EE., la fit dé-

¹ Elle gisait tout près d'un mur long d'une centaine de pas, auquel aboutissaient de petits murs à angle droit, de vingt-cinq en vingt-cinq pieds. — Voy. le *Journal et extrait de correspondance de Fr.-R. De Dompierre*, le premier conservateur des antiquités dans le canton de Vaud (1822-1844), déposé aux archives du musée. Toutefois, d'après les catalogues, elle proviendrait des Conches-Dessus.

Cette jambe fut trouvée au Fornerod Fornallaz.

blayer en entier, dessiner exactement par David Fornerod, puis recouvrir d'un pavillon protecteur ; qu'un parent du fameux archéologue De Caylus obtint de LL. EE. l'autorisation d'en faire transporter en France l'un des plus beaux panneaux ; que celui-ci fut abîmé dans le transport et que, du reste, par une singulière compensation, les autres panneaux demeurés sur place furent dégradés peu à peu, jusqu'à ce que, après 1798, le piétinement de la cavalerie, de passage à Avenches, achevât ce qui subsistait. Quel était donc le sujet de cette infortunée mosaïque, sortie de terre, pour son malheur, un siècle trop tôt ? C'étaient les amours de Bacchus et d'Ariane, avec accompagnement de scènes non moins mythologiques. A en juger par les relevés faits en 1708 et 1751, c'était loin d'être un chef-d'œuvre artistique.

Au reste, le susdit emplacement a livré plus et mieux qu'une mosaïque déjà endommagée. Il y avait là, d'après la description laissée par Schmid de Rossan, une élégante salle de bains de 55 pieds de long sur 36, avec un bassin central en marbre blanc, un *labrum* de 6 pieds de diamètre. Les parois de la salle avaient des revêtements en plaques de marbre, des décorations en arabesque. Diverses statuettes de valeur, plus ou moins mutilées, entre autres un Bacchus, furent également trouvées par Schmid, ainsi qu'un vase en marbre blanc avec des scènes de chasse, un chandelier également en marbre blanc, une foule de poteries de toute couleur, dont plusieurs avaient été des vases à parfum, un strigile en fer destiné à des frictions au sortir du bain. Rien de tout cela, cela va sans dire, n'est au musée, puisque les premières collections publiques à Avenches ne datent que de 1822¹.

Avant de passer à la région du Forum, il reste à parler de l'amphithéâtre, qui occupait le prolongement oriental de la colline du Capitole. Grâce à sa position élevée, à ses hautes rangées d'arcades, l'amphithéâtre d'Avenches dominait la ville et ses environs.

¹ Jusqu'en automne 1838, c'est-à-dire jusqu'à l'aménagement du musée actuel, tout était entassé, non point dans un bâtiment public, mais dans la demeure de M. D'Oleyres, longtemps syndic d'Avenches, et qui était à peu près seul dans la localité à venir en aide à son ami le colonel De Dompierre, domicilié à Payerne.

Il devait rappeler, en miniature, le Colysée, construit à la même époque, sous la dynastie flavienne. Sans avoir les dimensions des principaux amphithéâtres des cités gallo-romaines, du moins de ceux de Nîmes et d'Arles, il était sans rival dans l'Helvétie et pouvait abriter sous son vaste *velarium* environ dix mille spectateurs. Ses diamètres actuels sont de 314 et 282 pieds, selon Bursian ; mais, pour le comparer équitablement aux édifices semblables encore en partie debout, il faudrait y ajouter l'épaisseur de toute la portion aujourd'hui disparue. En effet, de l'amphithéâtre d'Avenches il ne reste à première vue qu'un cratère de forme régulière, dont les parois sont si bien nivelées et gazonnées, de tous les côtés et à sa base, qu'il ressemble à un creux gigantesque et verdoyant plutôt qu'à un amphithéâtre. En y regardant de plus près, toutefois, on constate, sur la face au midi et sur celle au nord-est, quelques hémicycles faisant partie d'une rangée de contre-forts ou d'arcades en encorbellement¹ ; puis surtout, au sous-sol de la lourde tour quadrangulaire du musée actuel, reconstruite, on le sait, au XVII^e siècle, se voient encore des voûtes antiques, destinées à supporter les sièges supérieurs, et peut-être à contenir avant le combat les animaux féroces ou les gladiateurs. En outre, du côté du *Rafour*, la muraille de soutènement de la construction du XVII^e siècle est encore, par places, de l'époque romaine, mais il a fallu la restaurer partiellement en 1881.

En 1786, Ritter avait fait fouiller l'arène de l'amphithéâtre, sans y trouver, dit-il, autre chose que des déblais, provenant selon lui de l'époque où le château épiscopal fut construit aux côtés de l'amphithéâtre et avec ses ruines. Nous ignorons ce qui restait debout en 1536, à l'arrivée des Bernois, mais il y a dans Wild (p. 177) une phrase qui donne à penser. Graffenried, en 1710, lui écrivait : « Son amphithéâtre, qui subsiste en ruine dans le domaine du baillif, se voit encore *près de la moitié* ; le reste est couvert de terre. » En 1751, de l'aveu de Ritter (p. 33), « la direction de la

¹ Les huit ou neuf hémicycles au nord-est, découverts en 1839, ont été sauvés d'une destruction certaine grâce à M. De Dompierre, qui n'eut pas de repos jusqu'à ce que l'Etat en eût fait l'acquisition. Ceux au midi ont été déblayés, en 1844, peu de semaines avant sa mort ; ils font l'objet de sa dernière missive officielle.

nouvelle chaussée... *fit détruire* la partie d'un ancien amphithéâtre au midi qui se trouvait sur le nouvel alignement du chemin. » A la décharge de LL. EE., il convient d'ajouter que, en 1826, il fut question d'une nouvelle correction de la route qui l'aurait fait passer à travers l'amphithéâtre, en obligeant à combler l'arène ! Il en fut question assez sérieusement pour que M. De Dompierre, en sa qualité de conservateur des antiquités, ait protesté avec une indignation légitime dans une lettre du 13 juin 1826 adressée au département de l'intérieur... *Cuique suum!*

III

Le Forum et les terrains adjacents.

Où était exactement le Forum d'Aventicum ? Abstraction faite de toute connaissance des fouilles, l'étranger qui s'arrête au pied du pilastre du Cigognier, discernant en face de soi, à l'extrémité d'un espace plane et quadrangulaire, le monticule en fer à cheval du théâtre, se dit : « C'est là ; il n'y a pas à en douter. » Mais à cette intuition rapide succèdent bientôt des tâtonnements de diverse nature. Les fouilles nombreuses et fructueuses pratiquées au nord et à l'ouest du Cigognier, et surtout les murs, les massifs énormes de maçonnerie constatés au sud-ouest et au sud-est de la même colonne déroutent nos idées modernes, en forçant à étrangler pour ainsi dire l'entrée du Forum du côté septentrional. (Voy. le plan.)

Heureusement nous avons ici un guide généralement sûr, sans prétendre à l'infailibilité : c'est l'analogie des autres cités romaines, et spécialement de celles de la Gaule. Dans presque toutes, ainsi que le remarque M. de Caumont, reparaît un même type ; ainsi, très généralement, les extrémités du Forum sont marquées par de larges portiques couverts, qui parfois l'entourent dans tout son pourtour. Ces portiques servent de halles pour les vendeurs, de rendez-vous d'affaires, de promenoirs. Le long du Forum, ou tout auprès, on retrouve d'habitude la basilique romaine, c'est-à-dire le tribunal où se rendait la justice ; des temples,